



## **Comité de suivi**

### **« Des champs à l'assiette »**

**25 février 2014**

#### **Relevé de décisions**



##### **■ Liste des personnes présentes**

SALAUN Paul, chargé de mission BV Lieue de Grève

ROSTOLL Guillaume, UCPT

IMBERT-CADIOU Isabelle, chargée de mission SMEGA

RAVENET Eric, DAERN Conseil Général 22

GAILLET Mathieu, Chambre d'Agriculture 22

LE FUSTEC Gaël, technicien environnement CC Centre Trégor

OFFRET Maurice, Président CC Centre Trégor

LE TROADEC Gildas, référent Charte de l'environnement, délégué Lannion Trégor Communauté

FALEZAN Gérard, Président du Conseil de développement Pays du Trégor-Goëlo

TRILLET Jean-Pierre, référent Charte de l'environnement, Conseil de développement

BACOR Christelle, chef de projet Pays du Trégor-Goëlo

THOUEMENT Gaëlle, chef de projet environnement Pays du Trégor-Goëlo

##### **■ Liste des personnes excusées**

LE BRAS Frédéric, chargé de mission ADESS Trégor-Goëlo

BOTHOREL Béatrice, L'agneau de la Presqu'île

JOUON Samuel, coordinateur Comité de bassin versant du Léguer

PERRIN Agathe, chargée de mission MAB 22

| Point à l'ordre du jour                                     | Termes des débats et décisions  |
|---|---|
| <p><b>1.L'annuaire numérique des producteurs locaux</b></p> | <p>Le site internet "Des champs à l'assiette" a été finalisé en novembre 2013. Dans l'objectif de recueillir les inscriptions des producteurs locaux, 3 ateliers ont été organisés :</p> <p>le 9 décembre 2013 à Plouaret,<br/> le 10 décembre 2013 à Pleudaniel,<br/> le 17 décembre 2013 à Châtelaudren.</p> <p>Ainsi, 13 producteurs ont pu être enregistrés en direct.</p> <p>Dans l'objectif de compléter cette liste, en janvier et février 2014, une relance mail et téléphonique a été réalisée auprès des producteurs ayant répondu favorablement au questionnaire de l'été 2013.</p> <p><u>26 producteurs sont "approuvés" et 17 producteurs et 2 artisans sont "en attente".</u></p> <p>A ce jour, la Charte d'engagement de l'annuaire ne concerne que les producteurs locaux. Or deux artisans souhaitent rejoindre l'annuaire.</p> <p>Les membres du comité de suivi échangent sur la volonté ou non d'élargir la Charte aux artisans. Il apparaît important que les artisans locaux précisent d'où viennent leurs produits. Ainsi, il a été acté de modifier la Charte afin d'accepter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les <u>artisans bouchers parrainés par un producteur local</u>,</li> <li>- les <u>paysans boulangers</u>.</li> </ul> <p>Concernant les perspectives d'évolution du site, l'<u>onglet "recettes"</u> va être développé par le prestataire V2+.</p> <p>Baptiste Ridoux, technicien du Pays de Guéret, doit créer un compte google qui permettra le <u>suivi de la fréquentation du site</u>.</p> <p>Afin de promouvoir l'annuaire numérique, une <u>campagne de communication</u> sera lancée au printemps ainsi qu'une <u>nouvelle session d'inscription</u> des producteurs.</p> <p>Par ailleurs, il est proposé au Pays de <u>participer à la fête du jardinage et de l'agriculture paysanne à Belle-Isle-En-Terre le 18 mai</u> et de présenter l'annuaire numérique. Sachant que cette manifestation annuelle attire de nombreux visiteurs, les membres du comité de suivi y voient une belle opportunité de communication.</p> |
| <p><b>2. Programme d'actions 2014</b></p>                   | <p><u>Guide sur le code des marchés publics</u></p> <p>Le Pays du Trégor-Goëlo pilote cette action.</p> <p>Pour rappel, un cahier des charges a été adressé à 3 prestataires en octobre 2013. Le Pays n'a reçu aucune réponse.</p> <p>La MAB22 propose la possibilité d'accompagner, par des formations, les producteurs et les collectivités qui le souhaitent, et en complément la rédaction d'un guide synthétique de 4 pages.</p> <p>Il est souligné que dans le cadre d'une opération de coopération, il est difficile de proposer des formations aux partenaires du Pays de Guéret et du PNR Millevaches.</p> <p>Les membres du comité de suivi soulignent que des guides existent déjà notamment celui réalisé par la Chambre d'Agriculture 35. Ce prestataire va</p>  |

| Point à l'ordre du jour                          | Termes des débats et décisions  |
|--|---|
|  | <p>être relancé.</p> <p>Un tel outil sera exploité et aura un intérêt, notamment pour les producteurs, si il y a un intérêt économique derrière.</p> <p><u>Modèle d'activité permettant la vente itinérante de produits locaux en milieu rural.</u></p> <p>Le Pays de Guéret pilote cette action.</p> <p>Une brochure présentant 8 actions innovantes ainsi qu'une étude économique et un modèle d'activité seront réalisés par le Pays de Guéret. Un prestataire proposera un prototype.</p> <p>La vente itinérante est très adaptée aux territoires de nos partenaires. Elle peut aussi trouver un intérêt sur le Pays du Trégor-Goëlo en associant les commerces de proximité qui ne travaillent pas forcément avec les producteurs locaux.</p> <p>Il est rappelé que la logistique est très importante pour assurer les livraisons. Pour le collège de Paimpol, qui n'arrive à se faire livrer en proximité, l'UCPT propose de reprendre contact directement avec ses services pour trouver des solutions.</p> <p><u>Argumentaire sur les circuits courts</u></p> <p>Le PNR Millevaches pilote cette action.</p> <p>Pour cette action, il est prévu l'intervention d'un spécialiste lors du séminaire de clôture en juin 2014. Un livrable pourra être produit à l'issue de cette intervention.</p> <p><u>Formation des cuisiniers pour 2014</u></p> <p>Le 11 décembre dernier une réunion bilan des formations 2013 a été organisée. Il en est ressorti :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une grande satisfaction des cuisiniers ayant suivi un ou plusieurs modules,</li> <li>- la volonté de poursuivre les formations en 2014.</li> </ul> <p>Aujourd'hui, le Pays attend la proposition de la MAB22.</p> <p>Comme sur le Pays de Saint-Brieuc, et en concertation avec le Conseil Général 22, les sessions de formation seront ouvertes aux cuisiniers des collèges.</p> |
| <p><b>3. Rencontres avec les partenaires</b></p> | <p><u>Avril 2014</u></p> <p>Dans le cadre du projet de coopération, il était prévu une rencontre début 2014. Compte-tenu du contexte électoral, il aurait été difficile de mobiliser les élus locaux. C'est pourquoi, il a été envisagé d'organiser en avril une rencontre uniquement technique. Cependant le PNR Millevaches ne pourra se libérer pour ce temps d'échanges. Ainsi cette rencontre est annulée.</p> <p><u>Juin 2014</u></p> <p>Le contrat de partenariat prenant fin au 30 juin 2014, une rencontre de clôture sera organisée en juin, sur le Pays de Guéret.</p>   |
|  |   |

| Point à l'ordre du jour             | Termes des débats et décisions  |
|-------------------------------------|---|
| <p><b>4. Questions diverses</b></p> | <p><u>Présentation de l'avancée des travaux des partenaires</u></p> <p><u>Lannion-Trégor Communauté</u><br/> Le groupement de commandes a été relancé pour la période 2014-2017. Trois producteurs locaux en font partis.<br/> Il serait intéressant de connaître les volumes qui ont été traités sur la période précédente.<br/> L'enquête auprès des cantines de Lannion-Trégor Communauté est relancée, dans l'objectif de remettre à jour les données recueillies en 2009.</p> <p><u>UCPT</u><br/> Le Président de l'UCPT a réaffirmé la volonté de travailler en local bien qu'aujourd'hui, il y a un gros savoir-faire à l'export mais pas en local.</p> <p><u>SMEGA</u><br/> En 2013, le SMEGA a proposé des formations aux cuisiniers de son territoire. 10 cuisiniers y ont participé. En 2014, elles ne seront pas reconduites.<br/> Le SMEGA propose également des accompagnements auprès de communes dans l'objectif est de réaliser un diagnostic des cuisines municipales. Aujourd'hui, les demandes de 3 communes sont en veille du fait des élections municipales.</p> <p><u>Conseil général 22</u><br/> Dans le cadre du projet interreg D.E.A.L. (Développement Economique en Alimentation Locale), une analyse technique des plate-formes de commandes de produits locaux existantes a été réalisée. L'analyse technique sera bientôt complétée d'un avis politique.</p> <p><u>Chambre d'agriculture 22</u><br/> La Chambre d'agriculture accompagne le Pays de Saint-Brieuc et le Pays du Centre Bretagne dans le cadre de leurs projets d'alimentation de proximité.<br/> La Chambre d'agriculture, qui travaille sur le local, ne souhaite pas se limiter aux circuits courts. Il est important d'associer les filières longues qui représentent aujourd'hui l'essentiel du marché.</p> |